

## Les charges déductibles en libéral (PL)

### Objectifs :

Connaître la notion de charges déductibles. Connaître les charges déductibles admises par l'administration fiscale. Savoir quels frais passer en charge et dans quelle limite.

### Date et durée :

Mardi 4 juillet 2023 de 14h à 16h (2h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

**Public concerné :** Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable

**Intervenant :** Laurent CHEVOJON, directeur adjoint de France Gestion

**Pré-requis :** Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Démonstrations
- Remise d'un support pédagogique à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

#### Lors du déroulement de la formation :

- Quiz sur le savoir présenté

#### A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

### Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- [Francis.villos@france-gestion.fr](mailto:Francis.villos@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

## Programme :

### 1<sup>ère</sup> partie – Définition

- Définition des charges déductibles
- Justification

### 2<sup>ème</sup> partie – Principes comptables

### 3<sup>ème</sup> partie – Les dépenses

- Critères de déductibilité d'une charge
- Dates à retenir pour l'enregistrement des dépenses
- Dépenses qui font l'objet de la récupération de TVA
- Présentation de chaque poste de charges (frais de véhicule, mission-réception, repas, etc.)